

AGRICULTURE

La CGPER veut une recette bagasse plus riche

Dans une conférence de presse hier à Saint-Pierre, la CGPER demandait à l'État de compenser la baisse de la recette bagasse-énergie. Selon le syndicat, la chute du prix du charbon de bois en Afrique du Sud ne justifie en rien ce manque à gagner de 3 à 4 millions pour les planteurs.

L'homme se poste au milieu des champs de canne. La tête haute parmi ses compagnons de route syndicale. Comme souvent il procède, Jean-Yves Minatchy, président de la CGPER (confédération générale des planteurs et éleveurs de La Réunion) donne une messe dominicale. Au programme de cette liturgie agricole : la recette bagasse-énergie qui, même si son montant n'est pas encore fixé, devrait selon toute vraisemblance baisser. Alors à la veille d'une semaine de Commission paritaire de la canne et du sucre (CPCS) entre l'interprofession de la filière, le président du syndicat veut alerter l'État et lui demander de compenser cette baisse avec «les reliquats des aides accordées aux usiniers».

Cette recette bagasse-énergie (ne pas confondre avec la prime bagasse) existe depuis 2009 avec la loi d'orien-



C'est sur une exploitation sudiste que Jean-Yves Minatchy, le président de la CGPER, avec Jean-Bernard Gonthier et Jean-Bernard Maratchia, ont soulevé le problème de la baisse de la recette bagasse-énergie (photo V.T.).

tation pour le développement économique de l'Outre-mer. Pendant la campagne, cette bagasse sert de combustible aux centrales thermiques. Elle est remplacée par le charbon importé d'Afrique du Sud pendant l'intersaison. Son calcul, assez complexe, prend notamment en compte le cours du charbon sud-africain qui est à la baisse depuis plusieurs mois. Depuis 2009, la recette bagasse n'est jamais descendue en dessous de 11 euros la tonne de canne et pourrait bien pour la première fois être aux alentours des

8 euros. «Le manque à gagner est estimé entre 3 et 4 millions d'euros, indique le président de la CGPER. On va déjà subir une baisse de notre prime bagasse car on n'atteindra pas le plafond de 2 millions de tonnes récoltées. C'est une double peine». Versée aux planteurs la prime bagasse est de 1,50 euro la tonne pour une campagne comprise entre 1,5 et 1,75 million de tonnes récoltées, de 1,80 euro jusqu'à 1,90 et 2 euros au-delà. La campagne pour cette année devrait à peine atteindre 1,8 million. «En Guadeloupe, nos confrères de l'UGT

rencontrent le même problème, on en a discuté et ils ont réussi à avoir une revalorisation de cette recette bagasse de 50 cts», explique Jean-Yves Minatchy avant que Jean-Bernard Gonthier, le président de la chambre d'agriculture ne rajoute : «Il faut que tout le monde, Térésos et l'État, mettent la main à la poche et fassent preuve de solidarité. C'est le système de calcul qu'il faut revoir et ne plus se référer au charbon sud-africain».

Véronique Tournier
vtournier@jir.fr

en bref

La chambre d'agriculture boycotte la réunion de la DEAL sur les andains

Depuis sa proposition début septembre de mettre à la disposition de la région (moyennant une contrepartie financière) les andains des parcelles de terre agricoles, la chambre a rencontré plusieurs fois la DEAL et la Safer afin de convenir d'un programme d'extraction de ces roches qui constitueraient 5,2 millions de m³ soit près de 30% des besoins nécessaires à la construction de la nouvelle route du littoral. «Cela nous permettrait de récupérer près de 3 000 hectares de terres cultivables, indique Jean-Bernard Maratchia, le 1^{er} vice-président de la chambre d'agriculture. On conçoit les études sur des terrains délicats, mais certaines parcelles n'en ont pas besoin. On va prendre du retard.

Le responsable de la chambre verte n'a pas non plus apprécié lors de la dernière réunion de vendredi dernier, qu'autour de la table s'assoient les transporteurs.

«On fera appel à leur service quand on aura besoin d'eux, précise Jean-Bernard Maratchia. Tant qu'ils seront invités, on boycottera les réunions». Comme le rendez-vous prévu ce lundi à la Safer à Saint-Denis.

Indemnités «sécheresse» bientôt réglées

Si Jean-Yves Minatchy convie la presse pour souvent «tirer la sonnette d'alarme», le président de la CGPER aime aussi annoncer les bonnes nouvelles. «Les indemnités sécheresse 2013 sont arrivées à la Daf. C'est le préfet qui me l'a dit vendredi dernier. Il m'a confirmé que les modalités de paiement vont être mises rapidement en place et d'ici 15 jours, les agriculteurs devraient recevoir leur indemnisation».

STARTUP WEEK-END

«8000 mondes» remporte l'édition 2014

Fin du marathon de 54 heures, hier soir, pour les 125 participants à la quatrième édition du Startup Weekend ! Le concours s'est achevé en fanfare dans les locaux de l'Esiroi à Saint-Denis avec la présentation des projets au jury en début de soirée.

Après trois jours d'efforts intenses, c'est l'équipe de Nicolas Bonin qui a remporté le concours cette année. Son projet, baptisé «8000 mondes», a pour objectif de créer un roman feuilleton payant sur internet, en s'inspirant de l'écriture des séries américaines. Deuxième sur le podium, «Kid Kèr» piloté par Clément Sieng-Ti-Woane : il a pour but de créer un site internet mettant directement en relation parents et baby-sitters. Enfin, troisième, «Can Heat» : ce projet entend commercialiser un kit de construction de chauffe-eau d'appoint, dont le matériau serait... des canettes vides.

Comme les années précédentes, après



Le projet de roman feuilleton sur internet a remporté les faveurs du jury hier soir (photo SLY).

avoir formé des équipes, les candidats ont eu trois jours pour mettre au point une idée innovante et la transformer en projet économique viable. Durant toute la compétition, ils ont pu bénéficier de conseils de coachs et de spécialistes. Les idées qui ont émergé ont abouti à des projets dans des secteurs très divers comme la création d'une box pour diminuer le volume des déchets alimentaires (box Secali) ou l'installation de distributeurs automatiques de plats préparés (Eatomatik).

Le jury était présidé cette année par Thierry Devimeux, secrétaire général aux affaires régionales et Elisabeth Peguillan, directrice de la Technopole. Les équipes lauréates repartent avec une formation de deux jours avec Michel Safars (professeur HEC Entreprendre Paris) et des heures en conseils chez le cabinet d'expertise comptable Optimum.

E.M

Prix Plume

Mayotte 258€*

à partir de

N° Indigo
0825 013 012

Tarif TTC aller-retour, hors frais de service, taxes soumises à modifications sans préavis. Voir conditions en agence.
Période de vente: jusqu'au 14/12/2014. Valable pour un voyage A/R effectué entre le 18/01/2015 et le 28/02/2015, entre le 19/03/2015 et le 30/04/2015 et entre le 17/05/2015 et le 31/05/2015.

air-austral.com